

Promotion 2024-2025

***PROJET PEDAGOGIQUE
IFAS***

Introduction :

Définition du métier d'Aide-soignant :

Selon l'arrêté du 10 juin 2021 :

« En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée. »

1- INGENIERIE DE FORMATION

LE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE.

- Arrêté du 7/04/2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant au DE Aide - soignant.
- Arrêté du 10/06/2021 relatif à la formation et aux dispositions relatives au fonctionnement des instituts de formation
- Arrêté du 25/04/22 modifié par l'arrêté du 10/05/23 relatif aux mesures d'obtention du DE.

LE CONTEXTE LOCAL ET INSTITUTIONNEL.

- ❖ L'IFAS de Lille a obtenu de l'ARS et du Conseil régional un agrément de formation en 2021 pour 5 ans et pour un quota de 70 élèves.
- ❖ **LE CHU DE LILLE :**

L'institut de formation d'aides-soignants a un **statut public** et est géré par le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de LILLE. Il est placé sous l'autorité du Directeur Général.

L'IFAS du CHU collabore avec les autres instituts de formation d'aides-soignants du secteur du grand Lille, est membre du GERACFAS.

La D.R.E.E.T.S. contrôle les modalités d'évaluation de la formation et les dossiers des élèves sont analysés en fin de formation par un jury final qui délivre ou non le Diplôme d'état d'aide-soignant.

L'école se situe au sein de l'Institut Gernez Rieux (IGR) qui regroupe les écoles paramédicales, l'école de sages-femmes ainsi que le service de formation continue, l'Espace Métier Orientation (EMO) et le centre de documentation (C.I.D.D.E.S.), dans l'enceinte du CHU. L'école est accessible par le train, le métro et la voiture.

Pendant leur formation, les élèves bénéficient d'un accès à un parking gratuit à l'arrière du bâtiment (P59) ainsi qu'aux selfs du CHU (dont un sur l'IGR) au même tarif préférentiel que celui du personnel du CHU ou un accès à une cafeteria.

Un centre de documentation (CIDDES) situé au 2^{ème} étage de l'IGR, est accessible pour leurs recherches documentaires en lien avec la formation. Les élèves peuvent également accéder aux ouvrages du centre de documentation ainsi qu'aux bibliothèques de l'Université de Lille.

Le WIFI est disponible au sein de l'IGR pour les élèves, les intervenants et les visiteurs.

L'IGR dispose d'un internat de 170 chambres, à des conditions financières avantageuses.

La population d'élèves accueillie :

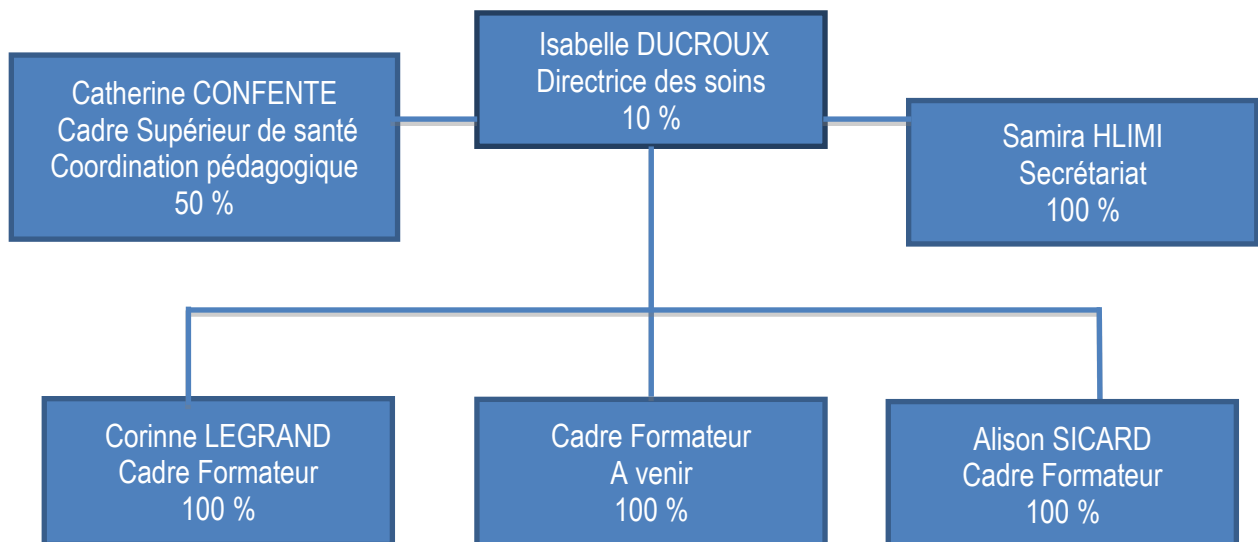
Les élèves aides-soignants sont :

- des professionnels issus des établissements publics de santé et pris en charge au titre des études promotionnelles ou des établissements de santé privés et pris en charge au titre d'un congé individuel de formation,
- des jeunes, en continuité d'études ou inscrits à Pôle Emploi sous certaines conditions avec une prise en charge financière par le Conseil Régional, par le biais de la subvention accordée à l'école,
- quelques professionnels, en disponibilité ou sans contrat de travail, ne bénéficiant d'aucune prise en charge financière et assumant eux-mêmes les frais de formation.

L'équipe pédagogique et administrative

L'équipe pédagogique est constituée d'une directrice à 10%, de 3 cadres de santé formateurs à 100%, d'une coordinatrice pédagogique à 50% et d'une secrétaire à 100%.

Organigramme :



POUR JOINDRE L'EQUIPE :

Madame I. DUCROUX, Directrice, Infirmière puéricultrice, Directeur des Soins

☎ : Ligne directe : 03 20.44.43.36

isabelle.ducroux@chu-lille.fr

Madame C. CONFENTE, Cadre supérieur de santé IPDE, Coordination pédagogique EPDE/IFAS

☎ : Ligne directe : 03 20.44.43.42

catherine.confente@chu-lille.fr

Madame C. LEGRAND, Formatrice, Infirmière Cadre de Santé

☎ : par l'accueil de l'institut au 03.20.44.57.55 Poste 33765

corinne1.legrand@chu-lille.fr

Poste de Cadre Formateur à venir

☎ :

Madame A. SICARD, Formatrice, Infirmière Puéricultrice Cadre de santé

☎ : par l'accueil de l'institut au 03.20.44.57.55 Poste 33776

alison.sicard@chu-lille.fr

Madame E. MERCIER, Formatrice, Cadre de santé, Responsable de stages

☎ : par l'accueil de l'institut au 03.20.44.57.55 Poste 33775

eliane.mercier@chu-lille.fr

Madame S. HLIMI, Secrétaire

☎ : Ligne directe : 03 20.44.60.75 Poste 2

samira.hlimi@chu-lille.fr

La secrétaire aide les élèves dans leurs démarches de financement, gère leurs dossiers administratifs et scolaires et relaie certaines demandes entre les élèves et les formateurs. Elle assure également le lien avec la DREETS dans le cadre des diplomations.

Les missions de l'équipe pédagogique :

Les formateurs exercent leurs fonctions sous la responsabilité de la directrice et de la coordinatrice pédagogique.

- **Fonction de conception pédagogique en lien avec le projet pédagogique**

Les formateurs, en collaboration avec la coordinatrice pédagogique, conçoivent, structurent et organisent la formation en répondant au référentiel de formation. Ils rencontrent les différents intervenants pour déterminer les objectifs spécifiques, le contenu des cours et interventions dispensés. Ils organisent et planifient les cours théoriques et pratiques, les travaux dirigés, avec l'aval de la directrice et de la coordinatrice pédagogique. L'équipe pédagogique participe à l'élaboration du parcours de stage de chaque élève en collaboration avec la formatrice responsable des stages.

L'équipe pédagogique intervient en cours théoriques, anime les travaux de groupes, les travaux dirigés et pratiques en collaboration avec d'autres professionnels (IDE ou AS des services de soins ou des instituts de formation de l'IGR).

L'équipe pédagogique contribue à la mise en œuvre des axes stratégiques de l'institut de formation.

- **Fonction d'accompagnement des apprenants**

Tout au long de la formation, sous la responsabilité de la directrice et la coordination pédagogique, l'équipe des formateurs aide les élèves à analyser leur pratique, à s'appuyer sur leurs acquis pour progresser et à réfléchir leur projet professionnel. Elle partage connaissances et méthodes de travail, anime le groupe d'élèves et leur permet de faire le lien entre les enseignements théoriques et pratiques à l'école et les enseignements cliniques et apprentissages en stage.

L'accompagnement ou suivi pédagogique est réalisé par les formateurs de manière individuelle, sur du temps formalisé. Cet accompagnement consiste en un repérage des capacités d'apprentissage de l'élève, de ses difficultés éventuelles et de la mise en place d'un suivi pédagogique individualisé. L'élève qui souhaite un accompagnement dans ses apprentissages peut solliciter le formateur à tout moment de la formation.

L'accompagnement peut également se dérouler de façon collective, durant les préparations et exploitations de stage par exemple.

Dans le cadre du référentiel de 2021, un temps API (accompagnement personnel individualisé) de 35 heures est organisé durant le 1^{er} trimestre de formation afin de venir consolider des acquis nécessaires au bon déroulement de la formation.

- **Fonction d'accompagnement sur les terrains de stage**

L'équipe pédagogique participe à l'accompagnement des élèves dans leur parcours de stage par le biais des préparations et exploitations de stage. Elle est amenée à prendre contact durant le stage, avec l'équipe encadrante. Les formateurs assurent un suivi de l'élève en collaboration avec les équipes par l'intermédiaire du port-folio. Celui-ci permet à l'équipe pédagogique d'identifier les acquisitions de l'élève durant la formation. Le raisonnement clinique partagé est travaillé tout au long de l'année par l'équipe pédagogique et en stage de façon progressive.

Les élèves bénéficient de temps d'accompagnement clinique en stage, en collaboration avec les tuteurs de stage.

- **Fonction d'évaluateur**

L'équipe pédagogique effectue l'évaluation des épreuves du diplôme d'état, qu'il s'agisse des évaluations théoriques ou bien des compétences en stage. Elle assure également la validation des heures de formation exigées pour la présentation au DEAS.

De plus, les élèves sont au centre du projet pédagogique, l'équipe a pour priorité de les aider à construire les compétences professionnelles attendues dans le référentiel Aide-soignant. L'équipe pédagogique attend de la part des élèves qu'ils soient acteurs de leur formation, c'est à dire un investissement dans la formation et du travail personnel (intégration des connaissances, travaux de recherche), une participation active aux cours, aux travaux dirigés et de groupe, une auto-évaluation et une progression. Un comportement compatible avec la profession est exigé tant en cours qu'en stage.

- **Fonction de gestion administrative**

Les formateurs participent au suivi du dossier pédagogique, suivent les rapports de stage, les compétences acquises en stage et les feuilles de présence. Ils assurent un suivi pour chaque élève, gèrent les dossiers pédagogiques en collaboration avec la secrétaire.

- **Fonction transversale**

Les formateurs participent au jury lors de la sélection pour entrer en formation. Ils peuvent être sollicités et intervenir dans d'autres écoles, en IFSI par exemple.

L'équipe pédagogique est garante d'une formation professionnelle pour des soignants polyvalents. Elle est tenue également à se former en participant à des journées d'études ou des formations spécifiques afin d'approfondir ses connaissances et de maintenir et développer ses compétences.

2- LE PROJET DE FORMATION



LA FINALITE DE LA FORMATION

La formation permet aux élèves de développer les compétences professionnelles déclinées en bloc de compétences.

L'enseignement théorique et clinique prépare l'élève à assumer les responsabilités liées à l'exercice professionnel, notamment dans les services d'hospitalisation, les services médico sociaux, en HAD, au sein des structures d'accueil.

La formation permet de se référer à de multiples domaines de connaissances et de développer observation, écoute, et analyse.

La formation favorise également le questionnement et le sens critique.

La formation vise à ce que chaque élève puisse répondre aux 3 missions principales de l'AS, à savoir :

- 1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie**
- 2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences**
- 3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.**

Le projet de formation se décline en 5 blocs de compétences et 10 modules pour un parcours de formation complet. Des dispenses ou allègements sont possibles en fonction du parcours antérieur des diplômés obtenus.



VALEURS PROFESSIONNELLES PORTEES PAR L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique est construit sur les valeurs suivantes :

L'aide à l'autonomie, la responsabilité, le respect de l'autre, le travail et la solidarité.

3- LE PROJET PEDAGOGIQUE

Porté par l'équipe pédagogique, il vise à **construire une identité professionnelle** et **développer les compétences** nécessaires à la fonction d'aide-soignant : c'est-à-dire, **développer le savoir, le savoir agir et le savoir être** en situation professionnalisante, en tenant compte des connaissances, des expériences et des acquis antérieurs des élèves. L'équipe pédagogique actualise le programme de

formation en fonction de l'évolution des sciences, des techniques, de la pédagogie et de la pratique professionnelle.

Les formateurs utilisent une pédagogie des adultes, qui s'appuie sur les potentialités d'apprentissage du groupe et la participation des apprenants à la formation.

L'équipe prend en compte le savoir expérientiel et l'ensemble des connaissances déjà acquises par les apprenants. Un suivi personnalisé est mis en œuvre afin d'apporter aux apprenants les moyens nécessaires à la progression. L'équipe utilise une pédagogie participative et des méthodes actives qui vont permettre aux élèves de s'impliquer dans la formation, de se poser des questions, et favorise l'autoévaluation et la prise de responsabilité attendue par ce référentiel.

Le projet pédagogique de l'IFAS s'adapte au projet d'établissement du CHU de Lille, met en œuvre une formation et méthodes pédagogiques innovantes, répondant aux exigences de formation, favorisant ainsi du développement des compétences professionnelles en utilisant des nouvelles technologies et s'incluant dans une démarche de développement durable.



Les axes stratégiques de la formation

La compétence est au centre du référentiel Aide-soignant, aussi l'équipe veillera à décliner cette notion afin de favoriser de la part des élèves **le recueil d'information, l'analyse, l'agir et la transférabilité en situation**, que ce soit en institut de formation ou bien en stage.

Pour ce faire, l'IFAS du CHU de Lille a pour objectif également, de décliner plusieurs axes de travail centraux au déroulement du référentiel, à savoir :

- **Un accompagnement pédagogique et une formation personnalisée :**
 - ***L'équipe met en œuvre 35 h de suivi personnalisé*** dans le cadre des API du 1^{er} trimestre, en petits groupes de niveaux après un test de positionnement en début d'année.
Chaque intervenant et intervention favorisent la consolidation des acquis en mathématique, méthode de travail, expression orale, recherche documentaire et présentation de recherche scientifique. Ils apportent également des outils d'aide à la structuration et à la présentation numérique des éléments recherchés, ils favorisent l'utilisation du vocabulaire professionnel. Des enseignements en anglais seront débutés durant les API afin de préparer les EAS pour cette matière dans le cadre de bloc de compétence en lien. Le français sera travaillé de façon personnalisée par le biais de l'utilisation de la plateforme Voltaire.
 - Dans le cadre des suivis pédagogiques, ***les élèves bénéficient également d'un parcours de stage personnalisé*** au regard des expériences antérieures, des besoins en formation et projet

professionnel. Les typologies de stage obligatoires sont identifiées en début d'année dans le parcours de stage.

- Une collaboration étroite entre l'équipe pédagogique et les responsables de stages est mise en œuvre.
- Des temps de ***suivi pédagogique individualisé*** seront assurés durant la formation permettant au référent pédagogique d'accompagner l'élève dans ses apprentissages.

- **Le raisonnement clinique partagé.**

- Les élèves bénéficient durant leur formation, d'une ***approche progressive et régulière concernant le raisonnement clinique partagé et en collaboration avec les IDE.***

Il est au centre des blocs de compétences et travaillé en stage

- Il est travaillé dans ***le cadre de travaux dirigés, et en accompagnement clinique.***
- Egalement mobilisé dans des temps d'échanges et de formation avec les ESI, en simulation en santé par exemple.

- **La simulation en santé :**

- L'utilisation de la simulation en santé est proposée aux élèves AS durant la formation, qu'il s'agisse de séquence de ***simulation procédurale ou pleine échelle***. Un programme de formation pleine échelle est ***mise en œuvre dans le cadre du raisonnement clinique partagé***. Ces séquences de simulation sont ***effectuées avec des ESI*** durant le dernier trimestre de la formation.

- **Formation aux outils numériques en santé :**

L'IFAS du CHU de Lille veillera à proposer aux élèves des apports de formation de numérique en santé.

Pour ce faire, elle abordera ces apports de plusieurs manières à savoir :

- En début de formation, les élèves bénéficieront d'un accès à une ***plateforme de travail*** et collaborative « TEAMS SHAREPOINT » leur permettant de suivre le déroulement de la formation. Une formation à cet outil est assurée par le digital Learning manager de L'IGR en début de formation.

L'équipe pédagogique veille à la bonne utilisation de cette plateforme dans le cadre des enseignements et de la vie de promotion tout en respectant de façon collective à la charte d'utilisation Microsoft.

Cet outil leur permettra d'aborder la recherche d'informations.

- Les élèves bénéficieront d'une formation à la recherche documentaire scientifique effectuée par le centre de documentation de l'IGR. **Ils accèderont au portail de recherche documentaire à distance.**

Cette formation initiera les élèves à l'analyse de documents scientifiques.

- Les élèves bénéficieront d'un accès à une plateforme d'enseignement en Anglais « MISCHOOL » leur permettant de développer des compétences numériques et en Anglais. Leur implication dans cet enseignement sera valorisée dans l'évaluation dédiée à la communication.
- Les élèves bénéficieront de temps de travaux dirigés sur des outils numériques type DPI afin de se familiariser avec ce type d'outil. Les élèves pourront également se former via des formations à distance comme par exemple le kit de formation sur les vulnérabilités de la DREETS.
- **Compétences numériques** enseignées et pratiquées en transversalité au sein de la promotion et avec d'autres apprenants tout au long de l'année et évaluées en fin de formation.

Les méthodes et moyens pédagogiques :

L'équipe déclinera le projet pédagogique par l'utilisation de méthodes pédagogiques diversifiées mettant l'apprentissage et la progression des élèves au cœur du dispositif.

- Utilisation des *méthodes actives et participatives*, ainsi que des *cours magistraux*, pour l'apport, l'intégration des connaissances et la réflexion professionnelle.
- *Alternance des cours et des stages* pour permettre l'apprentissage et l'élaboration des savoirs de façon progressive.

La mise en œuvre des méthodes pédagogiques suivantes :

- des travaux dirigés en groupe,
- des enseignements à distance.
- la simulation en santé effectuée au centre Présage du CHU de Lille,
- les travaux pratiques,
- *l'analyse des pratiques*

Déroulement de la formation

La formation est organisée sur le principe de **l'alternance intégrative des cours et des stages**. Le calendrier de l'année est remis à chaque élève dès le début de la formation.

- Formation théorique et pratique = 770 heures ou 22 semaines.
 - 10 modules
 - Un dispositif d'accompagnement pédagogique individualisé
 - Des travaux personnels guidés (TPG)
 - Un suivi pédagogique individualisé des apprenants, (SP)
- La Formation se déroule en continue ou discontinue sur une période maximale de deux ans
- Pour les élèves en cursus complet à la rentrée de septembre, il est prévu 3 semaines de congés.

La formation s'appuie sur le programme de formation en veillant à utiliser l'ensemble des méthodes et moyens disponibles au sein de l'école.

- La formation clinique
 - Quatre périodes de stages :
- **3 stages de 5 semaines** visant à explorer les trois missions suivantes de l'aide-soignant :
 - une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique
 - une période auprès de personnes âgées.
- **Un stage de sept semaines**, réalisé en fin de formation, permet l'exploration ou la consolidation du projet professionnel et le renforcement des compétences de l'apprenant afin de valider l'ensemble des blocs de compétences.
 - Suivi en stage :
- Utilisation du portfolio.

4- LES EPREUVES DU DIPLOME D'ETAT ET DELIVRANCE DU DIPLOME D'ETAT

Suivant le calendrier annuel de formation et répondant aux exigences organisationnelles de la DREETS, l'IFAS assure les épreuves d'évaluation se basant sur le référentiel de formation en fonction des parcours complets ou partiels.

Blocs de compétences	Compétences	Modules de formation	Modalités d'évaluation du bloc de compétences
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale <i>Module spécifique AS</i>	Etude de situation Evaluation des compétences en stage
	2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque <i>Module spécifique AS</i>	

Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne <i>Module spécifique AS</i>	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5 Evaluation des compétences en stage
	4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement <i>Module spécifique AS</i>	
	5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en stage
	7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en stage Evaluation des compétences en stage
	9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins		
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	Module 9. – Traitement des informations	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en stage
	11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	